

Organismes agréés pour procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage

Textes de référence :

Code du travail Articles Lp. 4322-1 et A. 4322.22 à 32

Technicien habilité Entreprise	Coordonnées	Référence de l'agrément
Khaled MADANI Dominique ROHART BUREAU DE CONTRÔLES POLYNÉSIEN	BP 9616 98 715 - Papeete Tél : 87 71 66 78 - Fax : 40 43 97 95 Mail : bcp@mail.pf	Arrêté n° 760 PR du 13 juin 2018 modifiant l'arrêté n° 4 PR du 2 janvier 2018 portant renouvellement d'agrément du Bureau de Contrôles Polynésien afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, montecharges et autres appareils de levage (valable jusqu'au 8 janvier 2021)
Jean-Noël MILLET Xavier MILLET TAHITI NUI CONTRÔLE	BP 130 043 98 717 - Punaauia Tél : 87 29 55 30/40 45 54 52 Mail : jean-noel@tahitinuicontrole.pf	Arrêté n° 1386 PR du 27 novembre 2018 portant renouvellement d'agrément de l'entreprise TAHITI NUI CONTRÔLE afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage (valable jusqu'au 3 décembre 2021)
Claude CHEFFORT Fabrice SARADIN SOCOTEC	BP 1704 98 713 - Papeete Tél : 40 50 68 68 - Fax : 40 50 68 69 Mail : polynesie@socotec.pf	Arrêté n° 407 PR du 24 mai 2019 portant renouvellement d'agrément de SOCOTEC Polynésie afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage (valable jusqu'au 30 mai 2022)
Taiteariki DAUPHIN Jeff FALCHETTO TAHITI CONTRÔLE TECHNIQUE	BP 63 890 98 702 - Faa'a Tél /Fax. : 40 42 72 00 Mail : tct@tct.pf	Arrêté n° 421 PR du 29 mai 2019 portant agrément de la société TAHITI CONTRÔLE TECHNIQUE afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charge et autres appareils de levage (valable jusqu'au 06 juin 2022)



Liste des organismes agréés pour procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage DT 2021 03

Technicien habilité Entreprise	Coordonnées	Référence de l'agrément
Sébastien VERCAUTEREN BUREAU VÉRITAS	BP 58 98 713 - Papeete Tél : 40 54 57 57	Arrêté n° 335 PR du 22 mai 2020 portant renouvellement d'agrément du Bureau Véritas afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charge et autres appareils de levage (valable jusqu'au 28 mai 2023)
Yves LORIEUX ENTREPRISE CYL (CONSEIL, CONTRÔLE YVES LORIEUX)	BP 11 030 98 709 - Mahina Tél : 87 71 08 01/40 42 23 56 Mail : consultantyveslorieux@gmail.com	Arrêté n° 506 PR du 23 juillet 2020 portant renouvellement d'agrément de M. Yves LORIEUX afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des monte-charges et autres appareils de levage, à l'exception des ascenseurs (valable jusqu'au 30 juillet 2023)
Pierre MOKHTARI	BP 5285 98 716 - Pirae Tél : 87 77 01 53/40 82 33 58 Mail : p.mokhtari@mail.pf	Arrêté n° 1213 PR du 24 décembre 2020 portant renouvellement d'agrément de M. Pierre MOKHTARI afin de procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage (valable jusqu'au 9 janvier 2024)



Liste des organismes agréés pour procéder aux épreuves, examens et inspections des ascenseurs, monte-charges et autres appareils de levage DT 2021 03

BP 308 - 98713 PAPEETE | Tél (689) 40 50 80 00 | Fax (689) 40 50 80 05 directiondutravail@travail.gov.pf — www.directiondutravail.gov.pf